

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 2

N° 17

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

RECHERCHES SUR LA PERSONNE (Deuxième lecture) - (n° 2444)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 17

présenté par
M. Jardé, rapporteur
au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 2

À l'alinéa 6, substituer à la référence :

« 3° »,

la référence :

« 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.